

Bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées sur Courbevoie par la Ville et les aménageurs de ZAC - année 2014 -

En matière d'aménagement du territoire de la Commune, outre la Ville, diverses personnes publiques ou privées ont été amenées à intervenir au cours de l'année 2014.

1) en matière d'acquisitions foncières :

a) la Ville n'a pas réalisé d'acquisition en 2014.

b) les aménageurs des opérations d'urbanisme menées sur la Commune sont également amenés à intervenir dans le cadre de la mission qui leur a été confiée au titre des concessions d'aménagement des ZAC passées avec la Ville.

La SNC d'Aménagement Charras, aménageur de la ZAC Charras Nord, la Société d'Aménagement Jules Ferry, aménageur de la ZAC Jules Ferry et la SEMCODAN « société en liquidation » représentée par la société « SCET », agissant en qualité de liquidateur amiable des ZAC Danton et des Fauvelles, n'ont pas réalisé d'acquisition en 2014.

2) en matière de cessions foncières

a) La Ville :

- a cédé la propriété située : *3, passage Louis Thuillier*

- a signé un bail emphytéotique : *50, avenue Marceau*

La cession réalisée par la Ville et la signature du bail emphythéotique représentent un montant de 3 242 500 € dont le détail figure au tableau ci-annexé.

b) Les aménageurs des opérations d'urbanisme menées sur la commune cèdent des propriétés dans le cadre de la mission qui leur a été confiée au titre des concessions d'aménagement de ZAC passées avec la Ville.

ZAC JULES FERRY

A ce titre, la Société d'Aménagement Jules Ferry a cédé :

*19,94 m² de droits à construire sis 127, Bd Saint-Denis
2 m² de droits à construire sis 127, Bd Saint-Denis*

La SNC d'Aménagement Charras, aménageur de la ZAC Charras Nord et la SEMCODAN « société en liquidation » représentée par la société « SCET », agissant en qualité de liquidateur amiable des ZAC Danton et des Fauvelles, n'ont pas réalisé de cession en 2014.

Les cessions réalisées par l'aménageur de la ZAC Jules Ferry représentent un montant de 10 970 € dont le détail figure au tableau ci-annexé.

Les cessions foncières confondues (Ville et aménageur) et le bail emphythéotique, pour l'année 2014 s'élèvent à la somme totale de 3 253 470 €.

Le Maire,



Jacques KOSSOWSKI
Député des Hauts-de-Seine

ACQUISITIONS

ANNEE 2014

ACQUISITIONS REALISEES
- année 2014 -

DESIGNATION DU BIEN	ADRESSE	Réf. cad. superf. ou n° lot	Identité du vendeur	PRIX	DATE D'ACQUISITION	Observations éventuelles
<p>N E A N T</p>						
						Total :

ACQUISITIONS REALISEES
- année 2014 -

DESIGNATION DU BIEN	ADRESSE	Réf. cad. superf. ou n° lot	Identité du vendeur	PRIX	DATE D'ACQUISITION	Observations éventuelles
N E A N T						
TOTAL :						

ACQUISITIONS REALISEES
- année 2014 -

DESIGNATION DU BIEN	ADRESSE	Réf. cad. superf. ou n° lot	Identité du vendeur	PRIX	DATE D'ACQUISITION	Observations éventuelles
N E A N T						
TOTAL :						

ACQUISITION REALISEE
- année 2014 -

Désignation	Adresse	Réf. cad. superf. ou n° lot	Superficie de la parcelle (m²)	Identité du vendeur	Prix	Date d'acquisition	Observations
 							
		N	E	A	N	T	
							TOTAL :

SESSIONS

ANNEE 2014

CESSIONS REALISEES

- année 2014 -

Nature du bien	Adresse	Réf. cad.	Superficie parcelle	Identité du cessionnaire	Date de la cession	Condition de la cession	Prix
ensemble immobilier	50, avenue Marceau	J n° 90	431 m ²	Association Consistoriale Israélite de Paris (ACIP) 17, rue Saint-Georges 75009 PARIS	17-juil-14	<p>baill emphytéotique administratif de 80 ans à compter du 17 juillet 2014 (redevance annuelle de 10 000 €)</p> <p>signé en vertu d'une délibération du CM du 27-juin-11</p>	<p>Montant 2014 : 2 500 €</p>
ensemble immobilier	3, passage L. Thuillier	L n° 167 et n°170 et O n° 181	1 786 m ²	Comité Perce Neige 102 bis, Bd saint-Denis 92400 COURBEVOIE	24/07/2014	vente amiable décidée par délibération du CM 24 septembre 2013	3 240 000 €
							3 242 500 €

CESSIONS REALISEES
- année 2014-

NATURE DU BIEN	ADRESSE	Réf. cad.	Superficie des parcelles (m²)	Identité du cessionnaire	Date de la cession	Condition de la cession	Prix
	N	E	A	N	T		

CESSIONS REALISEES
- année 2014 -

NATURE DU BIEN	ADRESSE	Réf. cad.	Superficie des parcelles (m ²)	Identité du cessionnaire	Date de la cession	Condition de la cession	Prix
N E A T							
TOTAL :							

CESSION REALISEE
- année 2014 -

NATURE DU BIEN	ADRESSE	Réf. cad.	Superficie des parcelles (m²)	Identité du cessionnaire	Date de la cession	Condition de la cession	Prix
Droits à construire	127, Bd Saint-Denis	BC n°62	19,94	SCI MACHA Représentée par Mme HOLIVE 127, Bd Saint-Denis 92400COURBEVOIE	13/01/2014		9 970 €
Droits à construire	127, Bd Saint-Denis	BC n°62	2	Mr Michel CHAUVET 127, Bd Saint-Denis 92400COURBEVOIE	13/08/2014		1 000 €
							10 970 €